

La vie au SSTRN

- > **Une organisation structurée**
Certification niveau 3 (AFNOR SPEC 2217) en 2025. Méthodologie projet à tous les étages. Amélioration continue compatible ISO 9001.
- > **Un service engagé et responsable**
Engagé dans une démarche RSE globale, le SSTRN est labellisé THQSE® niveau argent. Acteur sur son territoire, il développe de nombreux partenariats et collaborations.
- > **Une organisation participative**
La participation collective est l'ADN du SSTRN. Dans la construction de l'organisation, du projet de service ou des projets de prévention, le travail en groupe permet la participation des salariés. Au sein du comité de direction, les réflexions et décisions sont partagées avec des représentants des salariés.
- > **Une politique sociale engagée**
La principale richesse du SSTRN, c'est son capital humain. Du développement des compétences à l'accompagnement des carrières, le SSTRN porte une politique sociale ambitieuse tournée vers l'équité, l'éthique et la qualité des rapports humains.
- > **Un environnement moderne et dynamique**
Les centres SSTRN sont récents régulièrement modernisés. Le bassin économique nantais, en Loire-Atlantique entre métropole, littoral et vignoble, est un territoire reconnu pour sa qualité de vie et son attractivité économique.

Rejoignez-nous !

Si vous souhaitez en savoir plus, si vous désirez faire un stage ou proposer votre candidature, contactez-nous !



Ce document est imprimé sur du papier certifié PEFC/10-32-3010 par Goubault Imprimeur, La-Chapelle-sur-Erdre (44, France)



Service de prévention et de santé au travail de la région nantaise
2, rue Linné - BP 38549 - 44185 NANTES Cedex 4



toute la prévention sur sstrn.fr/suivez-nous



Psychologue du travail

Un expert des RPS, au cœur de la prévention.

Psychologue du travail, c'est quoi son rôle ?

Le psychologue du travail intervient dans une **démarche de prévention des risques psychosociaux (RPS) et de préservation de la santé mentale au travail**. Il agit auprès des salariés et des entreprises, en lien avec le médecin du travail et les équipes santé travail.

Son intervention s'inscrit à différents niveaux de prévention.

Prévention primaire : agir en amont des RPS en accompagnant les entreprises dans la réflexion sur leurs organisations.

Prévention secondaire : en lien avec le médecin du travail, accompagner les entreprises adhérentes lorsqu'elles rencontrent des difficultés, à travers des analyses et des actions collectives.

Prévention tertiaire : accompagner les salariés en souffrance au travail lors d'entretiens individuels (maintien dans l'emploi) et intervenir dans la gestion des événements graves en entreprise, en appui des équipes de santé au travail.

Je suis très fière de travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire dans laquelle des projets sont menés. Les relations humaines y sont riches et nourissantes, nous fonctionnons vraiment en complémentarité. Cet esprit d'équipe fait toute la différence au quotidien.

Ses missions

Accompagnement individuel

- Réaliser des entretiens individuels à la demande du médecin du travail pour évaluer les situations de souffrance et proposer des leviers d'actions.
- Participer aux actions de maintien dans l'emploi, en lien avec le médecin du travail et la cellule de Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP).

Accompagnement collectif

- Analyser les organisations du travail afin d'identifier les facteurs de risques psychosociaux.
- Conseiller et accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de solutions adaptées.

Actions interentreprises

- Concevoir et animer des actions de sensibilisation sur les risques psychosociaux auprès de plusieurs entreprises.

Événements et actions extérieures

- Participer à des événements du service et actions de sensibilisation, en apportant son expertise et en contribuant au partage des connaissances.

Vivre son métier



L'équipe santé-travail au SSTRN

- Une équipe santé travail avec 1 à 3 médecins du travail (dont un médecin manager), 1 à 3 infirmiers santé-travail, des assistants médicaux, un conseiller en prévention et un assistant santé sécurité au travail (ASST).



En soutien de l'équipe santé-travail

- Le psychologue du travail intervient en tant que compétences complémentaires. Il est intégré au pôle ergo-psycho-social (PEPS), une équipe pluridisciplinaire composée d'ergonomes, d'assistantes de service social et de psychologues du travail.
- Une cellule de prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) qui répond aux demandes des médecins du travail. Un psychologue du travail du pôle PEPS y travaille à 50%.
- Des référents métiers et des experts thématiques pour guider les pratiques.



Au-delà de la pratique individuelle

- La participation à des groupes de travail internes.
- La réalisation de travaux et d'études.



Rémunération et avantages sociaux

- Une progression salariale garantie grâce à une grille et une prime d'ancienneté.
- De nombreux avantages sociaux : accompagnement des mobilités, primes vacances, télétravail possible...



BON À SAVOIR

Travailler au SSTRN, c'est être entouré de vrais moyens pour une communication active, des partenariats utiles, des projets de prévention, des animations collectives innovantes, un support informatique réactif... et une direction opérationnelle de prévention en soutien des équipes.

Compétences

Le métier de psychologue du travail au sein d'un SPSTI repose sur une double approche : clinique et organisationnelle.

Il s'appuie sur des connaissances en santé au travail, en organisation des entreprises, en évaluation des risques psychosociaux et en maintien dans l'emploi.

Pour exercer ce métier, il mobilise :

- Une forte capacité d'analyse et de mobilisation des collectifs, que ce soit en entreprise comme en interentreprises.
- Une écoute active et la conduite d'entretiens.
- Une capacité à instaurer un climat de confiance.
- Le recul nécessaire face à des situations complexes ou de souffrance.

Un métier au coeur des enjeux actuels



Santé mentale, bien-être et transformations du monde du travail sont aujourd'hui des sujets majeurs pour les salariés comme pour les entreprises. Dans ce contexte, le psychologue du travail joue un rôle de plus en plus essentiel dans l'identification et la compréhension des problèmes à la source.

C'est un métier en pleine évolution, au service de la prévention de demain.

Formation

Pour exercer comme psychologue du travail en France, il faut obtenir un diplôme de niveau bac +5 permettant l'accès au titre de psychologue.

Deux grandes voies sont possibles :

- La voie universitaire, ancrée dans la psychologie sociale et organisationnelle.
- Le titre de psychologue du travail du CNAM, une voie plus clinique centrée sur la psychodynamique du travail.

➤ Reconversion

Déjà psychologue ? Changer de spécialité est envisageable !
Des formations complémentaires peuvent permettre une réorientation vers ce domaine sans repartir de zéro.



*Guérir, c'est bien.
Prévenir, c'est mieux !*

Envie d'un métier utile et concret ?

La prévention, c'est œuvrer ensemble pour le bien et la santé de tous... avant qu'il ne soit trop tard !